



Calendrier MAS 2020

Etat au 10.09.2021

8 novembre 2021	Début du relevé MAS Hotline MAS ouverte sans interruption: du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00
À partir de mi-janvier 2022	Courrier de relance aux cabinets médicaux et centres ambulatoires Courrier aux entreprises n'ayant pas encore transmis le questionnaire.
28 février 2022	Fin du relevé
Début mars 2022	Courrier de rappel à tous les cabinets médicaux et centres ambulatoires retardataires
Fin mars 2022	Relance par e-mail aux cabinets médicaux et centres ambulatoires retardataires Uniquement aux entreprises ayant déjà rempli une partie du questionnaire.
15 avril 2022	Le système informatique et la hotline seront mis hors service dès 12h00 Après ce délai, il ne sera plus possible d'accéder à l'eQuestionnaire ou de soumettre les données MAS 2020.
À partir d'août 2022	Données MAS 2020 mises à disposition à des fins de surveillance légale Conformément à l'art. 30c OAMal (Règlement de traitement - Données des fournisseurs de prestations selon l'art. 59a LAMal).
Début octobre 2022	Publication des résultats MAS 2020 Les données MAS 2020 sont à disposition pour une utilisation à fins statistiques (art. 23 LAMal et LSF).